

Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire

Assemblée mondiale de citoyens

Lille – 2 au 10 décembre 2001

Groupe socio-professionnel **ASSOCIATIONS et ONG**

Participants :

Antonin Prébois (prise de notes), France ; Bouchentouf Mohamed, Algérie ; Bourjaily Dale Anne, Hollande ; Civici Adrian, ALbanie ; Commenne Vincent, Belgique ; Cotera Aflonso, Pérou ; Derausseau Tapas, Inde ; Eulalia Flot, Equateur ; Fatima Jibrell, Somalie ; Gérard Gasselin, France ; Igbusor Otive, Nigeria ; Jaiswal Rakesh Kumar, Inde ; Jhon steward, Zimbabwe ; Karmaker Ranjan, Bengladesh ; Khadra Yusaf Ali, Somalie ; Kurokawa Hirokawi, Japon ; Marti Oliveja, Espagne ; Martial Cosette, France ; Mashkalo Valdimir, Russie ; Mbao Ngagné, Sénégal Montenegro Raul Alberto, Argentine ; Mukaikubo Toru, Japon ; Nebbia Alejandro, Argentine ; Philippe Amouroux (animateur), France ; Radhakrishnan Mita, Inde ; Razakaharivalo Charlot, Madagascar ; Saifi Isamt, Afghanistan ; Sandro guiglia, Italie ; Sidibe Idrissa, Mali ; Silvio Prado, Ter Ellen Hellena, Hollande ; Urbain Njatang, Cameroun ; Valayer Dora, France ; Wheeler Rob, USA ; Xercavin i Valls Josep, Espagne ; Yanda Bililo Stella, Région des grands lacs (Afrique de l'est) Yolanda Ziaka, Grèce ;

Synthèse sur les interrogations des participants

Philippe Amouroux :

J'ai identifié à partir de ce qui c'est dit ce matin 7 grands types de questions.

Les propositions et les stratégies qui sortiront de la rencontre (2)

Comment les ONG peuvent avoir une stratégie commune, une seule voix, comment sortir avec une vision globale, pouvons-nous aller plus que les documents existants, peut-on travailler sur comment le changement arrive, comment atteindre des résultats collectifs clairs...

Les propositions sont-elles concrètes et applicables sur le terrain ...

Le processus pendant la rencontre (3)

Comment approfondir les questions thématiques : comment approfondir les axes stratégiques ; travaillerons-nous sur empowerment et mondialisation ; discuter sur intérêt commun...

Faire des alliances concrètes ici : faire des alliances ; travailler avec des gens qui sont d'autres régions ; Est-ce que je vais pouvoir présenter mon expérience ou ma situation.

Après la rencontre (2)

□

Comment seront valorisés les produits de la rencontre : y aura-t-il une diffusion internationale des produits ; comment le travail sur la charte sera porté...

□

Y aura-t-il un suivi de l'action ... de l'alliance, des collègues...

Exercice de cartographie du collègue ONG, sur la question que faut-il changer ?

120 propositions sont faites par les 47 participants à l'atelier. Une proposition de regroupement en 21 axes est faite. Elle est provisoire et doit être rediscutée le 04/12/01.

- 1) Gouvernance régionale
incluant l'unité politique européenne
- 2) Gouvernance politique mondiale
- 3) Réforme de l'Etat
non corrompus / plus fort / qui intègre des critères citoyens....
- 4) Réforme internationale du système financier
taxe tobin / réforme FMI BM / paradis fiscaux
- 5) Subsidiarité active et gestion des territoires
- 6) Gestion du bien commun
définition du bien commun / partage juste des ressources naturelles / gestion de l'environnement / accès pour tous au bien commun
- 7) Développement durable et environnement
sanctuaire des forêts / gestion de l'écosystème / intégration des critères environnementaux / gestion de la démographie / santé
- 8) Comportement des acteurs économiques (entreprises)
Entreprises : reprofiting social
- 9) Comportement des acteurs économiques (citoyens)
Citoyen : consommation éthique et anti-consumérisme
- 10) Etablir une autre vision de l'économie (éthique / responsable /de solidarité)
économie au service de l'homme / dimension sociale et éthique de l'économie / intégrer culture sociale dans la mondialisation...
- 11) Etablir une culture de la paix
éducation à la paix et à l'éthique / coopération / conversion de l'industrie de l'armement
- 12) Education à la citoyenneté
éducation à l'environnement / diversité comme clé du développement
- 13) Renforcement et organisation des ONG au niveau mondial
renforcer les réseaux...
- 14) Participation des ONG aux décisions politiques nationales et internationales
réforme du système électoral pour que les minorités puissent s'exprimer
- 15) Mode de financement des ONG
- 16) Renforcement du rôle de l'alliance
rôle d'intermédiaire dans le financement / médiatiser les produits des chantiers / consolider le collège des ong/
élargir l'alliance aux mouvements sociaux / organisation de l'alliance
- 17) Respect de diversités culturelles et biologiques
- 18) Améliorer les systèmes de participation citoyenne
- 19) Eradiquer la corruption
- 20) Mettre fin aux situations de guerres, rétablir la paix
- 21) Participation féminine et féminisation de l'exercice du pouvoir.

Synthèse des travaux en sous-groupes sur l'application de la charte dans le milieu des ONG

L'exercice consiste à reprendre chaque principe de la charte des responsabilités humaines et de voir comment il s'applique aux contextes de l'activité même des ONG.

Le groupe se divise en sous-groupes sur la base des langues de travail.

Groupe hispanophone

Principe 1

Renforcer la participation des ONG et des autres organisations de la société civile pour rendre effectifs les droits humains et les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux à travers :

La dénonciation des violations et la formation des peuples

La création d'alternative concrète pour faire face à la pauvreté, à l'exclusion et la destruction des biens naturels

Une présence plus importante dans les milieux publics, dans les lieux de décisions politiques aux niveaux locaux, nationaux et internationaux.

Campagne internationale pour la paix et l'autodétermination des peuples.

Actions :

Promouvoir un observatoire international pour le suivi de ces droits

Supporter l'articulation avec d'autres organisations de la société civile dans les domaines et renforcer les réseaux qui existent en rendant possible un dialogue commun

Principe 2

Travailler pour la construction d'une citoyenneté pleine, individuelle et collective qui rende possible la surveillance de la liberté et de la dignité des personnes, en respectant la diversité et en affirmant l'identité des peuples et secteurs sociaux pour rendre possible la cohabitation humaine.

Actions :

A partir des affirmations de la confiance en soi, sa propre estime des personnes et des peuples, récupérer les symboles de la dignité

Travailler pour la transparence et la réaffirmation des valeurs éthiques

Trouver la cohérence entre le discours et la pratique des ONG

Ces axes sont transversaux à tous les autres.

Groupe anglophone

Nous n'avons pas vraiment travaillé sur les principes mais plutôt sur le secteur tout entier et ses responsabilités. La complexité de l'identité du secteur des ONG, il y a une grande diversité qui est enrichissante mais qui pose également beaucoup de problèmes.

Nature positive du caractère bénévole de l'engagement dans le secteur des ONG mais il crée des problèmes de manque de professionnalisation, de capacités. Mais sur la professionnalisation des ONG, ça a comme effet pervers qu'il est difficile aux ONG d'être responsables (accountable).

L'identité des ONG, ce sont des agents qui peuvent promouvoir le changement social, contourner les injustices et remplir les lacunes des états.

Les caractéristiques des ONG font qu'elles doivent être vues comme un secteur de service dans un sens solidaire. Elles ont donc une grande responsabilité.

Les défis du secteur des ONG

Une question clé est celle de la gouvernance dans les ONG et comment elles justifient leur raison d'être, leur

légitimité.

La question de leur autonomie et de leur instrumentalisation se pose également. Cela ramène à la question des financements et de leur autonomie politique

Il y a un besoin de code de conduite dans le management et la gestion des financements. Il faut aussi voir quels fonds et financements leur sont ouverts avec quelles réglementations.

Si les ONG ne peuvent pas être techniquement compétentes, elles n'ont pas de responsabilité locale. C'est cette capacité qui devrait permettre l'accès aux financements. C'est là que se trouve leur légitimité à accéder aux financements.

Les possibilités d'alliances entre ONG

Il y aurait possibilité pour l'alliance d'apporter au secteur des ONG

Une des clés dans le monde des ONG sont les réseaux. L'alliance pourrait assurer une aide, un accès aux ONG du sud aux réseaux mondiaux.

Les ONG peuvent servir de modèles dans une organisation d'activité pour remplir les lacunes laissées par les états. Mais le travail de lobbying auprès des Etats est mal fait par les ONG. Les ONG ne sont pas prises au sérieux. Il faut donc beaucoup de coordination entre toutes les ONG et à tous les niveaux.

Notamment les ONG essaient de mettre en pratique des actions, des animations pour favoriser le changement social. Sur ce thème, il faudrait beaucoup plus d'échanges sur les bonnes pratiques.

Nous reconnaissons l'importance d'une coalition internationale de la société civile. Mais il est très difficile aux ONG du Sud d'y participer. Cela pourrait être un endroit où l'alliance pourrait intervenir. L'alliance pourrait s'investir dans d'autres processus de code de conduite... avec d'autres réseaux (civiques). L'alliance ne doit pas se voir comme un acteur isolé mais se mettre à pied d'égalité avec les autres réseaux d'ONG.

Groupe francophone

Le groupe a essayé de passer tous les principes en revue.

Constat qu'une charte des responsabilités serait utile pour questionner la cohérence des ONG par rapport à leur objectif, leur statut et leur pratique. D'où, souhait en préambule des statuts des ONG d'avoir une charte des responsabilités.

Principe 1

Les ONG doivent développer une capacité de prévention des conflits dans les milieux sur lesquels elles interviennent. Mais aussi en interne. La résolution non violente des conflits internes devrait faire partie de leur responsabilité.

Ca n'est pas aux ONG de rendre la justice. Mais plus un rôle d'information sur les injustices qu'elles constatent. Avec toute la difficulté du risque de l'information lorsqu'elle devient dénonciation et qui peut avoir des effets pervers (ONG faisant sa propre justice). D'où idée d'avoir des alliances avec les populations locales avec ceux qui se battent localement contre les injustices.

Principe 2

Le droit d'existence des ONG et la reconnaissance de leur action. La responsabilité de sa mise en œuvre doit s'exercer à 3 niveaux : la reconnaissance de la liberté et la dignité au sein ONG de tous ses membres ; la reconnaissance entre les ONG entre elles ; la reconnaissance des autres acteurs et secteurs (Etats, entreprises... elles ne doivent fonctionner en circuit fermé).

Principe 3

Risque de contradiction dans l'action des ONG, entre des actions à court terme (souvent lié à la recherche de financement). Cette course aux financements peut mettre de côté la durabilité des actions. Avec le risque d'entamer des actions et de les arrêter sans en mesurer les conséquences à long terme sur les territoires et les populations.

Il faut renforcer la nécessité de mécanismes d'évaluation, de transfert de compétences...de façon à pérenniser les effets à long terme. On peut conjuguer court et long terme.

Principe 4

Il faut ajouter « réciproquement » à la fin du principe. Il faudrait qu'il y ait un souci des ONG de développement social et humanitaire de prendre en compte l'environnement. Réciproquement, les ONG environnementales ne peuvent pas ignorer leur contexte social et politique.

Principe 5

Recherche de la prospérité économique. Les ONG sont plus souvent sur un registre de survie économique. Mais ça ne dégage pas de voir comment réguler la concurrence entre ONG pour capter les financements. Le partage

équitable des richesses est nécessaire (entre ONG Nord et Sud et entre ONG et populations auprès desquelles elles interviennent).

Deux moyens de régulation des mécanismes du marché :

Par sensibilisation et lobbying et dénonciation des dégâts et injustices créés par le marché.

Par promotion d'innovations économiques et de partenariats économiques dans la création d'alternative au marché.

Qui pourrait être formulé comme suit : les ONG doivent prendre part dans la promotion d'un marché solidaire et équitable.

Principe 7

Préserver le potentiel de renouvellement et d'innovation ; rajouter la participation à la prise de décision collective et démocratique comme un moyen de concilier unité/diversité.

Deux principes supplémentaires ont été proposés :

Responsabilité des ONG d'assurer un fonctionnement participatif et démocratique en interne.

Ne pas accepter les financements de partenaires qui ne respectent pas les principes de la charte des responsabilités.

Groupe japonais

Le problème est que nous sommes une ONG créée par la ville de Hiroshima qui rassemble 150 villes du monde. Notre organisation est donc à la limite d'être un rassemblement de collectivités locales. Nous travaillons sur la paix (au sens large) mais sommes spécialisés sur l'armement nucléaire.

Principe 1

Recherche de la paix

Nous avons un programme d'action concret très divers. Parmi nos activités, « la Conférence mondiale des maires pour la paix » Actuellement 570 villes du monde y adhèrent.

Nous cherchons à rétablir la paix par le moyen de l'humanisation. La justice doit être établie pour la recherche de la paix, mais pas la guerre au nom de la paix ni au nom de la justice. Nous avons donc fait appel à la nécessité de la réconciliation et de l'humanité pour une paix durable.

Principe 2 à 5

En août 2001, notre AG de la Conférence mondiale des maires pour la paix » s'est tenue à Hiroshima et Nagasaki (200 personnes de 105 villes de 28 pays et 2 organisations) . Elle a décidé des actions concrètes qui sont liées aux principes 2, 4 et 5 :

engagement de la protection de l'environnement de notre planète

conversion des industries d'armement vers des produits civils (pacifiques)

soutien des reconstructions des villes martyrisées par les conflits.

Proposition de modifications dans la formulation du 5^{ème} principe pour éviter les malentendus : «La richesse de la terre doit être partagée de manière équitable au service du bien-être et du développement de tous les humains. Pour cela il faut une réglementation du marché». (La « prospérité économique » est un terme qui pose problème).

Principe 6

Les ONG doivent veiller sur le développement matériel, la recherche et l'innovation et doivent en avoir les moyens. Que le bon développement humain et la préservation soient respectés.

Les ONG doivent être en interrogation et questionnement permanent mais pas seulement les ONG, aussi les citoyens.

Principe 7

Le groupe était un peu bloqué par la non compréhension des défis à venir.

Principe 8

Il est nécessaire d'établir un système international solide afin que les ONG puissent être soutenues dans la formation de leurs militants, leur protection juridique et l'aide financière.